

27/29

Dijon le 19/12/2006

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE D'ENTREPRISE DU 19 DECEMBRE 2006, 10H00**

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. VERITE

**Invité :** M. GAILLARD, DRH du groupe Fimopart

### **Les membres du CE :**

**Titulaires:** Mme JEAN DIT PANNEL, M. BULLIER, M. DIESTRE, M. GAUTHIER,  
M. PLIVA

**Suppléants:** Mlle BRIAND, M. LOMBARD, M. OUAHBI, M. PRIEUR,

### **ETAIT ABSENT : M. BALDO**

**M. Vérité :** Les membres du CE ont été convoqués ce jour à cette réunion extraordinaire car cette opération doit être faite avant le 31 décembre 2006 impérativement.

Lecture de la note d'information puis commentaires.

La situation économique de l'entreprise ERHEL-HYDRIS est très mauvaise. Nous devons reconstituer les capitaux propres de la société.

Aujourd'hui, les capitaux propres sont de -4,4 M€ et le capital social est de 150 000€.

Il y a 2 solutions :

- la première : abandon des comptes courants
- la deuxième, ma solution. Ce n'est pas une idée de Fimopart mais celle de Joel Vérité et ceci pour le bien être de notre société mais aussi celle des actionnaires.

Il faut absolument préserver le capital au maximum. Aujourd'hui, la valeur de la société c'est la marque ERHEL-HYDRIS. Personne n'a jamais pensé à valoriser la marque. On a demandé à un expert ( Sogem) de la valoriser. C'est en cours. C'est une valorisation au niveau international.

Lorsque cette marque sera valorisée, fin décembre, on la vendra à Fimopart. Cette cession vaut de l'argent. Ce montant sera payé au travers du compte courant. Cette plus value va amener des capitaux propres.

Fimopart avait injecté 6M€. Avec cette façon de faire (vente de la marque), Fimopart va me payer avec son compte courant et la dette va baisser. C'est un jeu d'écriture fiscale et comptable.

La Financière ERHEL-HYDRIS sera créée et Fimopart lui cèdera immédiatement la marque.

Si Fimopart gardait la marque, il y aurait un malaise, mais c'est la Financière EH qui détiendra 100% des Ateliers Métallurgiques de Dijon.

Ce projet de cette nouvelle organisation juridique a été présenté à Maître Picard et aux autorités. Il n'y a pas de coups tordus, on ne prend pas la marque pour la planquer ailleurs. Si ça sentait la magouille, Maître Picard l'aurait devinée.

**M. Diestré :** on deviendra sous-traitant de La Financière ERHEL-HYDRIS ??

**M. Vérité :** on ne sera pas sous-traitant de La Financière ERHEL-HYDRIS car on appartiendra à 100% à La Financière ERHEL-HYDRIS.

**M. Pliva :** oui, mais dans le futur, on pourrait le devenir....

**M. Vérité :** ce que vous me dites ne pourrait se faire que dans le cas d'une cession...

**M. Ouhabi :** si dans 3 mois, ça ne va pas du tout, que va-t-il se passer ?

**M. Vérité :** tout sautera...

**M. Diestré :** et Fimopart récupèrera la marque...

**M. Vérité :** non, tout sautera...

**M. Diestré :** Etreilles a disparu dans l'organigramme...

**M. Vérité :** non, Etreilles est dans Les Ateliers Métallurgiques de Dijon.

**M. Diestré :** La Financière ERHEL- HYDRIS pourra se séparer de Dijon sans problème et garder la marque....

**M. Gaillard :** même aujourd'hui, on pourrait fermer Dijon sans dépôt de bilan ni liquidation...

**M. Vérité :** on pourrait fermer à l'amiable, mais on n'a pas les moyens.

Non, le but de cette opération est d'améliorer la présentation comptable de la société pour pouvoir la vendre. On vendra la maison mère, La Financière ERHEL- HYDRIS, avec ce qu'il y a dedans, c'est-à-dire Les Ateliers Métallurgiques de Dijon.

Je le répète, pour vendre ERHEL-HYDRIS j'ai besoin de présenter un bilan correct.

Aujourd'hui, on n'a rien à vendre.

Le problème, c'est de trouver des artifices pour amener des capitaux propres. La vente de la marque est une super idée. Vos conseillers ont dû vous le dire...

**M. Diestré :** non, c'est le contraire, ils ont des craintes....

**M. Ouhabi :** mais Fimopart pourrait vendre la marque très très chère.

**M. Gaillard :** la valeur de la marque sera portée en apport à La Financière ERHEL-HYDRIS.

Il y aurait un problème si Fimopart achetait la marque à un prix donné et la revendait plus chère à la Financière ERHEL-HYDRIS, mais ce n'est pas le cas.

Fimopart achètera 100 la marque et redonnera 100 à La Financière ERHEL-HYDRIS.

**M. Diestré :** ERHEL-HYDRIS changera-t-elle de statut ?

**M. Vérité :** non, elle reste une SAS.

**M. Diestré :** mais je ne comprends pas pourquoi on change de nom...

**M. Gaillard :** mais le nom n'a pas d'importance.

**M. Prieur :** Les Ateliers Métallurgiques de Dijon, c'est assez dégradant comme nom. On aurait pu trouver quelque chose de plus valorisant que Les Ateliers Métallurgiques.

**M. Vérité :** on peut proposer d'autres noms, je pense que ce n'est pas un problème. On avait retenu Ateliers Métallurgiques de Dijon parce que ça n'avait pas déjà été utilisé mais un autre nom ne devrait pas poser de problème...

**M. Diestré :** qui sera le Président de la Financière ERHEL-HYDRIS ? Fimopart n'est pas une personne physique....

**M. Vérité :** je ne sais pas, ça pourrait être moi, pourquoi pas ...

**M. Diestré :** vous êtes déjà noté DG ....

**M. Vérité :** ça n'a pas encore été défini.

**M. Pliva :** y aura-t-il des salariés de la Financière ERHEL-HYDRIS ?

**M. Vérité :** je ne pense pas mettre du personnel. La Financière sera juste une holding. Elle n'aura aucun revenu.

**M. Prieur :** quel sera le logo des feuilles de paies des salariés?

**M. Vérité :** Ateliers Métallurgiques de Dijon si on garde ce nom.

**M. Prieur :** et celles des commerciaux ?

**M. Vérité :** pour le moment rien n'est changé.

**M. Ouhabi :** où est Montrouge ? Quel est le rapport avec Dijon ?

**M. Vérité :** le siège des holdings de Fimopart était à Verson, maintenant il est à Montrouge

**M. Ouhabi :** quels sont les objectifs après ce changement de statut ?

**M. Vérité :** de continuer à vivre et de bien produire...

X **M. Gaillard :** si on veut vendre, il faut habiller la mariée, il faut quelle soit attrayante...

**M. Diestré :** on ne pourra pas se prononcer car on ne connaît pas la valeur de la marque.

**M. Vérité :** on vous demande votre avis sur le principe et non sur la valeur

**M. Vérité :** je vais vous expliquer au tableau.

Les capitaux propres de EH sont aujourd'hui de -4,2 M €

Les dettes se montent à 6 M €

Si la marque est valorisée à hauteur de 5 M€, ce qui représente une plus value, les capitaux propres de La Financière ERHEL-HYDRIS deviennent positifs avec + 0,8 M€ et les dettes ne se monteront plus qu'à 1 M €.

La situation comptable des Ateliers Métallurgiques de Dijon est donc plus intéressante pour la revente.

Aujourd'hui avec -4,2 M€ de capitaux propres et 6 M € de dettes, la société est invendable.

X **M. Diestré :** si Dijon ferme, Fimopart sera gagnant puisqu'il détiendra la marque par l'intermédiaire de La Financière...

**M. Vérité :** mais c'est exactement la même chose aujourd'hui.

Si Les Ateliers Métallurgiques ferment, il faudra que La Financière paie.

Perdez cette suspicion qu'on veut toujours vous « berner ».

**Melle Briand :** il n'y a pas d'autres façons de reconstituer les capitaux propres de la société ?

**M. Vérité :** pour valoriser quelque chose, il faut quelque chose à vendre...

**M. Gaillard :** l'objectif est que vous soyez vendus et le mieux possible.

**M. Vérité :** votre position ?

**M. Diestré** : contre,..... Je ne donne pas d'avis, j'attends l'avis de l'expert

**M. Gauthier** : pas d'avis, j'attends l'avis de l'expert

**M. Pliva** : je refuse de donner un avis, je ne peux pas me prononcer car je n'ai pas assez d'informations, j'ai besoin de l'avis de l'expert.

**M. Bullier** : pas d'avis, j'attends l'avis de l'expert

**Mme Jean Dit Pannel** : je refuse de donner un avis, j'attends l'avis de l'expert.

**Melle Briand** : pourrais-je avoir une confirmation des réponses, je n'ai pas eu le temps de tout noter ?

**M. Gaillard** :

- M. Diestré : contre

- M. Gauthier : pas d'avis

- M. Pliva : pas d'avis

- M. Bullier : pas d'avis,

- Mme Jean Dit Pannel : pas d'avis.

**M. Prieur** : je voudrais apporter un rectificatif, j'ai noté :

M. Diestré a dit « contre » puis il a ajouté qu'il ne donnait pas d'avis car il attendait celui de l'expert et les autres personnes ne donnaient pas d'avis car ils attendaient l'avis de l'expert, ce qui est différent.

**M. Gaillard** : M. Prieur, vous êtes ici en tant que suppléant et en tant que suppléant vous n'avez pas à donner d'avis. Quand on dit « contre » ça vaut un avis négatif.

**M. Prieur** : les titulaires ne donnent pas d'avis car ils avouent ne pas avoir les compétences pour juger.

Fin de la réunion à 12h00

M. DIESTRE, secrétaire du CE



Mme JEAN DIT PANNEL

M. BULLIER

M. GAUTHIER

M. PLIVA

